



Quatre ans !

Les « **24 HEURES DU DROIT** » sont heureuses de souffler leur quatrième bougie après trois éditions mancelles en 2011 puis en 2013 et en 2014. Ces « **24 HEURES DU DROIT** » co-organisées par l'association COLLECTIF L'UNITÉ DU DROIT (www.unitedudroit.org) et l'Université du Maine seront placées cette année sous le haut patronage du président Philippe **BILGER** et ce, après avoir reçu le parrainage de MM. Jean-Louis **DEBRE**, Robert **BADINTER** & du *maestro* **COSTA-GAVRAS**. **Elles auront lieu le 03 avril 2015.**

I. Tout d'abord, les « **24 HEURES DU DROIT** » débiteront (08h30) par un **colloque** intitulé : « **Chansons & Costumes « à la mode » juridique & française** » (en partenariat avec la prestigieuse Maison BOSC, Costumière des Cours et de l'Université). Ce colloque aura lieu dans l'écrin artistique mancelle qu'est la **salle des concerts de la Ville du Mans** (52, rue du port). Il est placé sous la direction scientifique des professeurs Hélène HOEPFFNER & Mathieu TOUZEIL-DIVINA, respectivement professeurs de droit public aux Universités de Toulouse Capitole 1 & du Maine. Y participeront notamment des juristes universitaires, des étudiants en Droit, des praticiens à l'instar du ténor du Barreau de Paris, Maître Jacques BOEDEL (auteur de l'ouvrage *Les habits du pouvoir*) et de représentants du TGI du Mans. En outre, le colloque a reçu l'exceptionnel soutien et la participation du chroniqueur Philippe MEYER (FRANCE INTER), de la députée Marietta KARAMANLI ainsi que du *slameur* SAINT-MICHEL et de la chanteuse engagée Francesca SOLLEVILLE. On signalera, thématiques du jour obligent, l'organisation d'exception cette année d'un **mini-concert** (en fin de matinée) « *sur un air de chansons françaises* » et même (fin d'après-midi) d'un **défilé de costumes juridiques** !

II. Deuxième temps : ce sont des étudiants juristes (Licence & Master) non seulement de l'Université du Maine (sites du Mans et de Laval) mais encore d'autres Universités (comme Paris II, Cergy-Pontoise, Pau, Paris Ouest, Paris Est, Toulouse, Albi, Nantes, *etc.*) qui seront conviés à participer activement aux « **24 HEURES DU DROIT** ». Dans ce cadre, sous l'œil vigilant d'enseignants, les étudiants se rencontreront et se livreront combat – en équipes – autour du thème de l'Unité du droit. Alors, dans des pastiches de jeux, ils s'affronteront au cœur d'une **joute intitulée** « *Qui veut gagner des FOUCAULT ?* » et ce, jusqu'à la désignation des meilleurs et / ou des plus chanceux.

III. Troisième et dernier temps, les « **24 HEURES DU DROIT** » proposeront le **quatrième gala du Droit** (dès minuit) dans la discothèque « Le Guest's » (46, rue du Dr LEROY).

C'est à la fête du DROIT que nous voici de nouveau conviés

.... pour « **24 HEURES** ».

Les journalistes qui souhaiteraient venir aux « 24 heures du Droit » seront accueillis au fil de la journée et particulièrement (pour éventuelles interviews) **à 10h15, salle des concerts.**

NB : parallèlement aux « 24 HEURES DU DROIT », une exposition intitulée « **En rouge & noir : costumes « à la mode » juridique** » sera érigée à la bibliothèque universitaire Vercors (Campus Ribay) du 01 au 28 avril 2015.

**Site Internet : <http://www.24hdudroit.org>
contact : contact@24hdudroit.org**